

**Célébrations à 16h30 à Saint Georges (Messe en famille), Saint Nicolas et Saint Joseph**

Nous espérons tous pouvoir vivre un temps du carême en présence du peuple de Dieu. C'est particulièrement vrai pour le Mercredi des Cendres désormais tout proche.

La Congrégation pour le Culte divin et la discipline des Sacrements a fait paraître, le mardi 12 janvier 2021, une note en proposant un déroulé particulier qui préconise une imposition des cendres, sans paroles, par le prêtre qui porte, évidemment, son masque, lors de cette célébration qui ouvre le Carême.

Le prêtre impose les cendres en prenant les cendres et en les laissant tomber sur la tête de chacun, sans rien dire.

**VOUS DESIREZ RENCONTRER UN PRETRE**

pour un entretien ou vivre le sacrement de réconciliation, vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant aux différents presbytères ou envoyer un courriel.

**Les prêtres peuvent également se déplacer** pour apporter la communion ou donner l'onction des malades à domicile. Là encore, merci de contacter les presbytères.

**PERMANENCES A SAINT NICOLAS PENDANT LES VACANCES D'HIVER**

Le secrétariat de la paroisse St Nicolas sera fermé du samedi 20 février au samedi 06 mars 2021.

Cependant, une permanence sera assurée aux jours et horaires suivants: mardi et vendredi de 09h00 à 11h30; mercredi et jeudi de 15h00 à 17h30.

Reprise des horaires habituels à partir du lundi après-midi 08 mars 2021.

**OFFRANDES DE MESSES**

Par décision de Mgr l'Archevêque, et en lien avec les pratiques des diocèses de la Province de Besançon, de nouveaux tarifs d'offrande à l'occasion des messes, mariages et funérailles sont entrés en vigueur au 1er janvier 2021. Rappelons qu'il s'agit d'une proposition et que chaque famille reste libre de donner plus ou moins selon ses moyens et que l'honoraire doit toujours être transmis au prêtre qui a célébré la messe que ce soit un prêtre retraité, un prêtre étudiant ou un prêtre de passage.

Messe publiée	18 €	Mariage* et enterrement.	150 €	Neuvaine	170 €
Part du célébrant	10 €	Part du célébrant	10 €	<b>Trentaine</b>	<b>600 €</b>
Part de la paroisse	8 €	Part de la paroisse	75 €		
		Part de l'organiste	35 €		
		Frais du diocèse	30 €		

\* Pour les mariages si chorale,  
Part facultative chorale 75 €

**BUREAUX PAROISSIAUX**

Vous pouvez contacter les paroisses par mail ou par téléphone :

Saint Georges : 03.88.93.90.03 - [parois.s.georges@evc.net](mailto:parois.s.georges@evc.net)

Saint Nicolas : 03.88.73.19.92 - [paroisse.st-nicolas@orange.fr](mailto:paroisse.st-nicolas@orange.fr)

Ainsi que le Curé par mail à l'adresse : [ybeuvelet@free.fr](mailto:ybeuvelet@free.fr)



**Paroisses Catholiques de Haguenau**

Saint Georges - Saint Nicolas - Saint Joseph

**PERSONNE N'EST EXCLU !**

La récente journée mondiale des lépreux (du 31 janvier 2021) nous a informé sur cette terrible maladie et sur les thérapies actuelles.

En ce 6ème dimanche du temps ordinaire, l'évangile de ce jour fait référence à la situation des lépreux de notre époque.

Jusqu'au 20e siècle, la lèpre apparaissait comme une maladie insidieuse, semant la mort à petits feux partout où elle passait. Maladie incurable et contagieuse qui mettait une sévère séparation entre les personnes atteintes et les bien-portants, avec le risque que les malades soient laissés-pour-compte, abandonnés par la société, les laissant à leur triste sort (comme dit l'évangile) en adoptant les signes du deuil, visage couvert, cheveux en désordre, vêtements déchirés, habitant à l'écart.

En venant trouver Jésus, le lépreux transgresse la loi. Sa démarche est à la fois suppliante et confiante (« Tu peux me purifier »).

Jésus « ému jusqu'aux entrailles » va à sa rencontre, transgressant à son tour l'interdit qui sépare les malades des biens portants : il « étend la main » et « le touche » utilisant dans sa réponse les termes mêmes employés par le lépreux : « Je le veux, sois purifié ».

La seule parole de Jésus suffit à opérer la guérison, sans autre forme de rituel : et « aussitôt... il fut purifié ». Nous voyons donc dans cette rencontre que la volonté divine rejoint au plus profond le désir du salut de l'homme, c'est la force de l'alliance qui éclate en plein jour. Une communion intime et profonde s'établit entre l'humanité et son Dieu.

Chacune et chacun de nous est invité à nous unir en une communion fraternelle.

Aujourd'hui encore, d'autres lèpres ont pris le relais : celle des bidonvilles et de camps de réfugiés, celle des victimes de la guerre, des malades du Covid, il reste beaucoup à faire.

Avec nos lèpres du péché, approchons-nous du Christ et disons-lui :

**Seigneur**

**Si tu le veux, tu peux me purifier...**

**Si tu le veux, tu peux me délivrer.**

**Si tu veux, tu peux nous rendre fort.**

**Si tu veux, tu peux faire de nous tes disciples...**

**même si je n'entends pas ta voix,**

**Je sais, je crois, tu nous réponds, tu nous dis :**

**« Je le veux, sois purifié ! ».**

**SAMEDI 13/02 – S. Benoit d'Aniane, Abbé**

16h30	Messe	<b>Église Saint Georges</b>	Précédée de la Congrégation Mariale
16h30	Messe	<b>Église Saint Joseph</b>	<b>Messe en famille</b>
16h30	Messe	<b>Église Saint Nicolas</b>	en l'honneur de Notre-dame du Perpétuel Secours †† Christine et Thomas FISCHER, †† André et Marlyse STECHER

**DIMANCHE 14/02 – 6e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE B**

09h00	Messe	<b>Église Saint Joseph</b>	† Lucien WOLFF
10h00	Messe	<b>Missions Africaines</b>	
10h00	Messe	<b>Église Saint Georges</b>	†† Marie-Lucie et Roger WALTER et leurs enfants Daniel, Claudine et Marcel ZAHNBRECHER
10h30	Messe	<b>Église Saint Nicolas</b>	animée par la Chorale Ste Cécile †† René et Elisabeth FENNINGER et défunts de la famille †† Raymond HASSENFRTZ et Gaby BERNAUER; †† René et Odile TRAUTMANN et défunts de la famille
16h30	Messe	<b>Église Saint Georges</b>	† Gérard HOFFMANN

**LUNDI 15/02 – S. Claude La Colombière**

16h15	Chapelet	<b>Église Saint Georges</b>	
17h00	Messe	<b>Église Saint Georges</b>	

**MARDI 16/02**

08h30	Messe	<b>Église Saint Georges</b>	
17h00	Messe	<b>Missions Africaines</b>	

**MERCREDI 17/02 – Mercredi des cendres - Jour de jeûne et d'abstinence**

08h30	Messe	<b>Église Saint Georges</b>	
16h30	Messe	<b>Église Saint Georges</b>	<b>Messe en famille</b> avec imposition des cendres
16h30	Messe	<b>Église Saint Joseph</b>	avec imposition des cendres
16h30	Messe	<b>Église Saint Nicolas</b>	animée par la Chorale Ste Cécile, avec imposition des cendres
17h00	Messe	<b>Missions Africaines</b>	avec imposition des cendres

**JEUDI 18/02**

08h30	Messe	<b>Chapelle de la clinique St François</b>	
16h15	Chapelet	<b>Église Saint Georges</b>	
17h00	Messe	<b>Église Saint Georges</b>	
17h00	Messe	<b>Missions Africaines</b>	

**VENREDI 19/02**

08h30	Messe	<b>Église Saint Georges</b>	
09h00	Messe	<b>Église Saint Joseph</b>	
15h00	Chapelet de la divine providence	<b>Église Saint Georges</b>	
17h00	Messe	<b>Missions Africaines</b>	

**SAMEDI 20/02**

16h30	Messe	<b>Église Saint Georges</b>	
16h30	Messe	<b>Église Saint Nicolas</b>	†† Défunts de la paroisse

**DIMANCHE 21/02 – 1er DIMANCHE DE CAREME**

08h00	Messe	<b>Missions Africaines</b>	
09h00	Messe	<b>Église Saint Joseph</b>	
10h00	Messe	<b>Missions Africaines</b>	
10h00	Messe	<b>Église Saint Georges</b>	
10h30	Messe	<b>Église Saint Nicolas</b>	animée par la Chorale Ste Cécile †† Marcel et Madeleine DECKER, Sébastien BIRGEL † Madeleine KREMSER)
16h30	Messe	<b>Église Saint Georges</b>	† Gérard HOFFMANN

**COVID-19 : CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR****!!! Couvre-feu à 18 heures !!!****Messes en soirées avancées à 17 h en semaine et à 16 h 30 les samedis et dimanches****Capacité 130 places dans chaque église :**

- 1 rangée sur deux
- 2 sièges de libre entre deux participants (se placer devant les points verts)
- Les familles peuvent rester ensemble
- Chorales et organistes autorisés

Ces normes sanitaires valent pour toutes les célébrations, y compris pour les enterrements.